

Initiatives ministérielles

M. Alcock: Monsieur le Président, je veux attirer l'attention du député sur un aspect particulier. Nous aimons tous intervenir et parler des grandes idées qui nous permettront de transformer les programmes et d'économiser des milliards de dollars, même si ces idées sont parfois irréalistes, inefficaces ou invraisemblables. Ma mère me répétait souvent—et d'autres mères disaient sans doute la même chose à leurs enfants—qu'il n'y a pas de petites économies. Or, ce projet de loi met justement ce principe en application.

Il ne propose pas une restructuration complète des programmes gouvernementaux, mais de nombreuses mesures modestes permettant à l'appareil gouvernemental d'effectuer son travail plus efficacement et plus rapidement et d'offrir un meilleur service tout en réalisant des économies. Il y a toutes sortes de mesures à prendre. Depuis 20 ans, différents informaticiens ont dit au gouvernement que s'il mettait sur pied tel ou tel système, il pourrait offrir de meilleurs services et réaliser des économies. Malheureusement, cela n'a pas toujours été le cas.

Avec le temps, nous avons toutefois appris comment y parvenir. Dans le secteur privé, nous avons été témoins de changements importants et d'une réduction des paliers hiérarchiques au niveau de la gestion, d'une exécution plus directe des services et du recours aux systèmes experts.

Dans le cadre de chacun des programmes dont j'ai parlé, il existe un dossier sur les individus concernés, avec des données sur leur nom, leur adresse, leur code postal et d'autres renseignements personnels. Pourquoi avons-nous besoin de quatre ou cinq bases de données semblables? Pourquoi ne pas en utiliser une seule? Il faut envisager ce genre d'échange entre les ministères.

Il a été question de la Société canadienne des postes. Celle-ci est en train d'établir ou d'achever une base de données comprenant le nom et l'adresse de tous les Canadiens. Pourquoi devons-nous reproduire cette base de données? Pourquoi ne pas échanger ces informations et, de ce fait, réaliser des économies? Cela permettra-t-il des économies de cinq milliards de dollars? Non, je ne le crois pas. Cela réduira-t-il nos besoins en nouvelles ressources et nous permettra-t-il d'offrir de meilleurs services et de réaliser des économies? Oui, effectivement.

M. Hart: Monsieur le Président, je vous remercie et je remercie aussi le député de ses observations sur la question. Je n'ai pas l'intention de proposer des idées grandioses aux Canadiens. Nous essayons de trouver des solutions à des problèmes d'une grande complexité. Le train file à vive allure et risque de heurter un mur de briques qui se dresse droit devant lui.

Nous aurons beau être efficaces, efficients et avancés sur le plan technologique, cela ne nous avancera à rien si nous ne réglons pas le très grave problème du déficit et de la dette du pays. Nous dépensons quelque 44 milliards de dollars par année uniquement pour le service de la dette. Nous ne pouvons pas continuer comme cela. Nous allons finir par nous retrouver dans la situation où nous aurons un système de prestation de services

d'une grande efficacité que nous ne pourrions pas fournir faute d'argent.

Je voudrais demander encore au député s'il peut me donner une seule bonne idée sur laquelle nous pourrions nous pencher en tant que parlementaires en ce qui concerne les programmes sociaux—le régime d'assurance-chômage notamment—et qui pourrait faire réaliser des économies à la population du Canada.

M. Alcock: Monsieur le Président, je trouve cela un peu surprenant parce que c'est exactement ce que j'ai fait. Le député a peut-être des questions toutes faites pour obtenir des renseignements d'autres députés parce qu'il a posé la même question au député de mon parti qui a parlé la dernière fois.

• (1300)

Je lui ai donné un exemple précis. Je pourrais lui en donner d'autres. Qu'il commence par consulter le budget de février dernier dans lequel le ministre des Finances a donné une liste détaillée des réductions touchant le portefeuille du développement des ressources humaines. Qu'il se reporte aussi aux nombreux discours et aux nombreuses déclarations que le ministre du Développement des ressources humaines a faits ici même au sujet de la restructuration du budget de 38 milliards de dollars des programmes sociaux. Qu'il se reporte au document que le ministre des Finances a déposé plus tôt cette semaine.

Ce sont là des discussions importantes qui portent sur des programmes intéressant des millions et des millions de gens. Pour ma part, j'ai franchement de la difficulté à comprendre comment un député puisse prendre la parole à la Chambre et proposer d'éliminer sans la moindre discussion les avantages de plusieurs millions de gens.

Ce que nous proposons de faire et ce que nous allons faire, c'est demander à la population de prendre part au très difficile débat sur les décisions pénibles que nous allons devoir prendre. Et nous n'allons pas décider cela tout seuls à la Chambre en nous fondant sur quelques observations farfelues d'une poignée de députés.

Je trouve donc inacceptable qu'un député prenne la parole pour demander sans détour que l'on prive les personnes âgées de leurs pensions, ou les chômeurs, de leurs prestations d'assurance-chômage. Je trouve cela franchement intolérable.

Je voudrais bien que ce parti—là fasse des propositions concrètes qui tiennent compte de la nature de notre pays. On ne peut pas faire ce que préconise le député en matière d'assurance-chômage sans acculer à la faillite quelques provinces du pays. Il devrait y repenser à deux fois avant de présenter cette idée—là au débat public.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, je n'apprécie guère le ton que prend le député pour laisser entendre que je voulais éliminer les prestations destinées aux gens démunis de ce pays. Ce n'est absolument pas ce que j'ai dit. Il déforme totalement mes propos.